

AUTORISATION D'UTILISATION DE L'IMAGE D'UNE PERSONNE

Selon les articles 226-1 à 226-8 du Code civil :

« Tout individu jouit d'un droit au respect de sa vie privée ainsi que d'un droit à l'image. »

Selon les articles L.1110 - 4 et R1112-47 du Code de la santé publique :

« Toute personne prise en charge par un professionnel, un établissement, un réseau de santé ou tout autre organisme participant à la prévention et aux soins a droit au respect de sa vie privée. »

« Les journalistes, photographes, démarcheurs et représentants n'ont pas accès aux malades, sauf accord de ceux-ci et autorisation écrite donnée par le directeur. »

Selon la Charte du patient hospitalisé du 2 mars 2006, paragraphe IX :

« L'accès des journalistes et photographes auprès des personnes hospitalisées ne peut avoir lieu qu'avec l'accord exprès des personnes concernées, dans la limite du respect des autres patients et sous réserve de l'autorisation écrite donnée par le directeur de l'établissement. »

En vertu de ces dispositions, la publication ou la reproduction d'une photographie sur laquelle une personne est clairement reconnaissable n'est possible qu'avec son consentement préalable.

Je soussigné(e).....

Né(e) le..... à.....

- Agent hospitalier dans le service de
- Patient hospitalisé dans le service de
- Résident hébergé dans le service de.....
- Représentant légal de Né(e) le hospitalisé dans le service de
- Visiteur ou consultant

Autorise le CHU

Autorise l'organe de presse, défini ci-après, détenteur d'une autorisation délivrée par le service communication du CHU

à fixer et à reproduire mon image (ou celle de mon enfant).

J'autorise la diffusion d'images ou de vidéos me représentant :

sur les supports de communication interne (journaux internes, intranet, newsletters)

dans le cadre d'un reportage, réalisé le par la rédaction de, représenté par

sur Internet et les réseaux sociaux

La présente autorisation est consentie à titre gracieux, elle s'applique « pour le monde entier » et pour une durée de 10 ans.

Je reconnais que les utilisations prévues ne peuvent porter atteinte à ma vie privée, et plus généralement, ne sont pas de nature à me nuire ou à me causer un préjudice.

Ces dispositions sont portées à ma connaissance, dans le cadre de l'application de la législation relative au respect du droit à l'image et au respect de la vie privée.

Sous réserve du respect de l'ensemble de ces conditions, je délivre mon consentement libre et éclairé.

Fait à

le.....

Signature de l'intéressé(e)